

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er février 2019

---

LUTTER MORT SUBITE GESTES SAUVENT - (N° 1505)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL45

présenté par  
M. Colas-Roy, rapporteur

-----

### ARTICLE 6

À la fin de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« de premiers secours »,

les mots :

« qui sauvent ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'harmonisation rédactionnelle.